

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

ESSAI DE 3^E CYCLE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE
(PROFIL INTERVENTION)

PAR
VANESSA LAPIERRE

PORTRAIT D'AUTEURS D'AGRESSION SEXUELLE :
UNE ANALYSE QUALITATIVE DE 676 TÉMOIGNAGES DE VICTIMES
D'AGGRESSION SEXUELLE

JUIN 2017

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Cet essai de 3^e cycle a été dirigé par :

Christian Joyal, Ph. D., directeur de recherche

Université du Québec à Trois-Rivières

Jury d'évaluation de l'essai :

Christian Joyal, Ph. D.

Université du Québec à Trois-Rivières

Julie Carpentier, Ph.D.

Université du Québec à Trois-Rivières

Geneviève Martin, Ph.D.

Institut Philippe-Pinel

Sommaire

Les agressions sexuelles représentent un crime grave, répandu et lourd de conséquences, tant pour les victimes (p. ex., problèmes physiques et psychologiques, difficultés relationnelles et sexuelles) que pour la société (p. ex., temps et énergie déployés par les corps policiers, le système de justice pénale, le réseau de la santé et des services sociaux et les organismes communautaires pour combattre ce problème). Il existe actuellement deux sources majeures d'information qui permettent de documenter l'ampleur des agressions sexuelles. D'une part, il y a les données des services de police et d'autre part, les données des enquêtes populationnelles. Cependant, pour diverses raisons, ces deux sources majeures d'information ne représentent que la pointe de l'iceberg de toutes les agressions sexuelles commises, d'où l'utilisation du terme « chiffre noir » dans le domaine des agressions sexuelles. Par conséquent, il est primordial pour les chercheurs de développer de nouvelles méthodes autres que les données des services de police et des enquêtes populationnelles pour étudier cette problématique. La présente étude a pour objectif premier de dresser un portrait descriptif des auteurs d'agression sexuelle et du contexte dans lequel les agressions sexuelles surviennent à partir de témoignages spontanés et anonymes de victimes d'agression sexuelle retrouvés sur Internet. Un second objectif est de comparer les résultats de notre étude aux données des services de police du Québec. L'échantillon est composé de 676 victimes d'agression sexuelle (619 personnes de sexe féminin, 40 personnes de sexe masculin et 17 personnes de sexe inconnu) qui ont rédigé un témoignage sur le Tumblr « Je connais un violeur » dans les mois de septembre 2013 et octobre 2013. Les victimes, lesquelles ont été abusées sexuellement entre l'âge de 1 et 45 ans, étaient invitées à témoigner en décrivant le portrait

de celui ou celle qui les a agressées. Le but de ce Tumblr était entre autres de briser le silence et de déconstruire les fausses représentations que peut véhiculer la société sur la problématique des agressions sexuelles. Les 676 témoignages de victimes d'agression sexuelle ont fait l'objet d'analyses statistiques descriptives à l'aide du logiciel *NVivo 10*. Pour ce qui est du premier objectif de l'étude, les résultats montrent, d'une part, que l'auteur d'agression sexuelle est dans la majorité des cas connu de la victime et que le lien le plus souvent retrouvé avec la victime est le partenaire amoureux passé ou actuel. D'autre part, contrairement à ce qui était attendu, la proportion d'inceste fraternel n'est pas plus élevée que la proportion d'inceste commis par un parent ou un beau-parent envers son enfant. De plus, dans notre échantillon, seulement 1,5 % des agressions sexuelles impliquait des femmes adultes, ce qui est nettement plus faible que les données provenant des services de police du Québec et de la littérature scientifique. Concernant le deuxième objectif de l'étude, bien que la majorité des victimes d'agression sexuelle de notre échantillon n'aient jamais dénoncé l'auteur de leur agression sexuelle, le contexte dans lequel les comportements d'agression sexuelle surviennent semblent partager plusieurs caractéristiques des actes connus des services de police du Québec. En effet, l'auteur d'agression sexuelle est dans la majorité des cas connu de la victime et les agressions sexuelles ont lieu le plus souvent dans une résidence privée. Le fait que le Tumblr « Je connais un violeur » ait été lancé par une militante féministe a pu limiter les résultats de recherche car cette étude donne, à quelques exceptions près, le portrait descriptif unique des auteurs d'agression sexuelle à l'endroit de victimes de sexe féminin. De plus, il a été impossible de vérifier si les témoignages étaient authentiques ou bien si les informations dévoilées par les victimes étaient représentatives de la réalité. Les résultats de

cette étude suggèrent tout de même l'utilité et la représentativité des données statistiques officielles concernant les agressions sexuelles à l'endroit de victimes de sexe féminin.

Table des matières

Sommaire	iii
Liste des tableaux.....	viii
Remerciements.....	ix
Introduction	1
Contexte théorique	5
L'agression sexuelle.....	6
Définition et cadre légal.....	6
Types d'agression sexuelle	9
Prévalence de l'agression sexuelle.....	9
Portrait connu d'auteurs d'agression sexuelle	14
Hommes auteurs d'agression sexuelle.....	14
Adolescents auteurs d'agression sexuelle.....	15
Femmes auteures d'agression sexuelle	16
Lien entre la victime et l'auteur d'agression sexuelle	18
Inceste fraternel.....	19
Lieu de l'agression sexuelle.....	22
Conséquences des expériences de victimisation sexuelle durant l'enfance.....	23
Limites des connaissances actuelles	26
Objectifs de l'essai.....	27
Hypothèses de recherche.....	28
Méthode.....	29

Participants.....	30
Déroulement de la recherche.....	32
Considérations éthiques	33
Résultats.....	35
Portrait d'auteurs d'agression sexuelle	36
Hommes auteurs d'agression sexuelle	36
Femmes auteures d'agression sexuelle	36
Adolescents auteurs d'agression sexuelle	38
Nombre d'auteurs par agression sexuelle	39
Lien entre la victime et l'auteur d'agression sexuelle.....	40
Lieu de l'agression sexuelle	43
Fréquence des actes d'agression sexuelle	44
Dévoilement de l'agression sexuelle	44
Autres variables étudiées	45
Discussion	46
Synthèse des résultats	47
Forces et faiblesses de l'étude.....	51
Conclusion	53
Références	56

Liste des tableaux

Tableau

1	Répartition des victimes de sexe féminin selon le groupe d'âge	31
2	Répartition des victimes de sexe masculin selon le groupe d'âge	31
3	Répartition des auteurs d'agression sexuelle de sexe masculin, selon le groupe d'âge	37
4	Répartition des auteurs d'agression sexuelle de sexe féminin, selon le groupe d'âge	37
5	Répartition des victimes selon le type de relation avec l'auteur d'agression sexuelle.....	41
6	Répartition des victimes selon le lieu de l'agression sexuelle	44

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier mon directeur, monsieur Christian Joyal, Ph.D., professeur au Département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières, pour sa confiance inconditionnelle accordée à mon égard et son aide précieuse tout au long de mes études doctorales. Merci infiniment de m'avoir partagé ta passion contagieuse pour la recherche scientifique et de m'avoir offert de magnifiques opportunités de publications qui ont permis de m'épanouir comme future professionnelle.

Merci au Centre international de criminologie comparée de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour les bourses qui m'ont été octroyées au cours de ces trois dernières années. Elles m'ont d'abord aidée à diffuser mes travaux de recherche dans de grands congrès internationaux, mais aussi à rédiger à temps plein mon essai doctoral au cours de l'été 2015.

Finalement, je tiens à remercier tous ceux et celles qui m'ont encouragée et supportée au cours de mes études doctorales. Merci à vous tous!

Introduction

Les agressions sexuelles représentent un crime grave, répandu et lourd de conséquences, tant pour les victimes (p. ex., problèmes physiques et psychologiques, difficultés relationnelles et sexuelles) que pour la société (p. ex., temps et énergie déployés par les corps policiers, le système de justice pénale, le réseau de la santé et des services sociaux et les organismes communautaires pour combattre ce problème). Au Québec, une femme sur trois est victime d'au moins une agression sexuelle après l'âge de 16 ans, alors qu'un homme sur six le serait au cours de sa vie (Hébert, Tourigny, Cyr, McDuff, & Joly, 2009; Ministère de la Sécurité publique du Québec, MSPQ, 2006). Pour diverses raisons (p. ex., appréhensions à l'égard du système de justice pénale, honte), peu de victimes dénoncent l'auteur de leur agression sexuelle. De fait, près de 90 % des agressions sexuelles ne sont pas déclarées aux services de police, tant aux États-Unis, au Canada, qu'au Québec (Brennan & Taylor-Butts, 2008; Hanson, Resnick, Saunders, Kilpatrick, & Best, 1999; MSPQ, 2006).

À ce jour, au Québec et ailleurs, il existe deux sources majeures d'information qui permettent de documenter l'ampleur des agressions sexuelles. Il y a d'une part les données des services de police et d'autre part, les données des enquêtes populationnelles. La première source d'information se base sur les infractions sexuelles enregistrées annuellement par les services de police. Leurs statistiques ne représentent du coup qu'une faible proportion de toutes les agressions sexuelles subies par la population, car celles-ci ne sont pas toutes dévoilées et rapportées aux services de police (Brennan & Taylor-Butts, 2008; Hanson et

al., 1999; MSPQ, 2006). La seconde source d'information est les enquêtes populationnelles, lesquelles interrogent les répondants sur leurs expériences de victimisation sexuelle de façon anonyme. Leurs statistiques excluent toutefois les personnes qui refusent d'y répondre. Par conséquent, les données des services de police et des enquêtes populationnelles ne représentent que la pointe de l'iceberg de toutes les agressions sexuelles commises, d'où l'utilisation du terme « chiffre noir » dans le domaine des agressions sexuelles (Proulx, Cusson, & Ouimet, 1999). Sauf erreur, aucune étude publiée à ce jour ne s'est intéressée à analyser des témoignages spontanés et anonymes de victimes d'agression sexuelle retrouvés sur Internet.

La présente étude a pour objectif premier de dresser un portrait descriptif des auteurs d'agression sexuelle et du contexte dans lequel les agressions sexuelles surviennent à partir de témoignages spontanés et anonymes de victimes d'agression sexuelle retrouvés sur Internet. Un second objectif est de comparer les résultats de notre étude aux données des services de police du Québec. Pour ce faire, 676 témoignages de victimes d'agression sexuelle (619 personnes de sexe féminin, 40 personnes de sexe masculin et 17 personnes de sexe inconnu) ont fait l'objet d'analyses statistiques descriptives à l'aide du logiciel *NVivo 10*.

Cette étude est composée de quatre sections. La première section présente les éléments conceptuels et empiriques relatifs à la problématique des agressions sexuelles. Les objectifs et les hypothèses de recherche sont présentés à la fin de cette section. La deuxième section

décrit la méthode adoptée dans la présente étude. La présentation des résultats de recherche se retrouve dans la troisième section. Finalement, la quatrième section prend la forme d'une discussion sur les divers résultats obtenus, tout en soulignant les forces et les faiblesses de l'étude.

Contexte théorique

Cette section a pour objectif de présenter une recension non exhaustive, mais ciblée des écrits scientifiques sur la problématique des agressions sexuelles. Elle présentera d'abord les principales définitions de l'agression sexuelle, québécoise et canadienne, puis une classification en fonction des différents types d'agression sexuelle. Viendront par la suite la prévalence de cette problématique, les caractéristiques des auteurs d'agression sexuelle documentées dans la littérature et les conséquences des expériences de victimisation sexuelle.

L'agression sexuelle

Définition et cadre légal

Selon le Comité québécois sur les orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle, l'agression sexuelle est un :

Geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée, ou dans certains cas, notamment dans celui des enfants, par une manipulation affective ou par du chantage. Il s'agit d'un acte visant à assujettir une autre personne à ses propres désirs par un abus de pouvoir, par l'utilisation de la force ou de la contrainte, ou sous la menace implicite ou explicite. Une agression sexuelle porte atteinte aux droits fondamentaux, notamment à l'intégrité physique et psychologique, et à la sécurité de la personne (Gouvernement du Québec, 2001, p. 22).

Cette définition est valable, peu importe l'âge, le sexe, la culture, la religion et l'orientation sexuelle de la victime et de l'auteur d'agression sexuelle. Elle s'applique aussi en dépit du type de geste à caractère sexuel posé, du milieu de vie dans lequel il a

été perpétré et quelle que soit la nature du lien existant entre la victime et l'auteur d'agression sexuelle (Gouvernement du Québec, 2001).

Le Code criminel canadien punit toute une série de comportements qui portent atteinte à l'intégrité des personnes. Il reconnaît trois niveaux d'agression sexuelle qui varient selon les circonstances de l'infraction et la nature de la violence exercée à l'endroit de la victime (Gouvernement du Canada, 2009). L'agression sexuelle simple (de niveau 1) est une agression qui comporte tout contact physique de nature sexuelle et qui est posée sans le consentement de la personne. Elle ne cause pas ou presque pas de blessures corporelles. L'agression sexuelle armée (de niveau 2) est une agression à laquelle des circonstances aggravantes sont rattachées. Il peut s'agir, par exemple, de porter, de menacer ou d'utiliser une arme ou le fait de menacer d'infliger des lésions corporelles à une personne autre que la victime. Le troisième niveau d'agression sexuelle est celui qui est considéré comme étant le plus grave. Elle est une agression mettant en danger la vie de la victime et lors de laquelle celle-ci est blessée, mutilée ou défigurée.

Différents comportements, dont les baisers de nature sexuelle, les attouchements, la masturbation, les contacts buccaux sur les parties génitales, la pénétration anale ou vaginale et le frotteurisme, correspondent à la définition de l'agression sexuelle. Pour être considérés comme tels, ces comportements doivent être commis sans le consentement de la personne visée ou envers un mineur qui ne peut pas consentir à de telles activités. Au Canada, le consentement n'est pas valable s'il est donné par une personne âgée de moins

de 16 ans. Il existe toutefois deux exceptions à cette règle. Les adolescents de 12 et 13 ans peuvent consentir à des activités sexuelles avec une personne ayant deux ans de plus qu'eux, alors que ceux de 14 et 15 ans peuvent y consentir avec une personne ayant cinq ans de plus (Gouvernement du Canada, 2009).

D'autres comportements sexuels, autres que l'agression sexuelle, sont également prohibés par le Code criminel. Parmi ceux-ci se trouvent les leurreurs d'enfant par ordinateur, l'exhibitionnisme, le voyeurisme, la bestialité, l'incitation à des contacts sexuels et l'exploitation sexuelle (Gouvernement du Canada, 2009).

Le Code criminel précise également que, depuis 1983, tout individu, de sexe féminin ou masculin, peut être victime d'une agression sexuelle (Baril, Bettey, & Viau, 1989). Le partenaire amoureux peut aussi être inculpé relativement à une agression de nature sexuelle (Baril et al., 1989).

En ce qui a trait à l'agression sexuelle envers un enfant, le Guide d'intervention lors d'allégations d'abus sexuels envers les enfants créé par l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ, 2000) propose la définition suivante :

Geste posé par une personne donnant ou recherchant une stimulation sexuelle non appropriée quant à l'âge et au niveau de développement de l'enfant ou de l'adolescent, portant ainsi atteinte à son intégrité corporelle ou psychique, alors que l'agresseur a un lien de consanguinité avec la victime ou qu'il est en position de responsabilité, d'autorité ou de domination avec elle (p. 15).

Les gestes à caractère sexuel perpétrés envers des enfants sont inappropriés puisqu'ils sont imposés à une personne qui ne possède pas l'âge, le développement affectif, la maturité ainsi que les connaissances nécessaires pour réagir adéquatement à de telles activités (ACJQ, 2000).

Types d'agression sexuelle

L'agression sexuelle peut être définie selon deux catégories (c.-à-d., de type intrafamilial et extrafamilial) en fonction du lien existant entre la victime et l'auteur d'agression sexuelle (Maddock & Larson, 1995). L'agression sexuelle de type intrafamilial est perpétrée par un membre de la famille immédiate ou élargie (c.-à-d., père, mère, conjointe du père, conjoint de la mère, membre de la fratrie, grands-parents, oncle, tante, cousin et cousine), alors que celle de type extrafamilial est perpétrée par une personne qui n'est pas un membre de la famille immédiate ou élargie (c.-à-d., une personne qui fait partie de l'entourage de la victime ou un inconnu).

Prévalence de l'agression sexuelle

Au Québec, 5526 infractions sexuelles ont été rapportées aux services de police en 2013 (MSPQ, 2015). Parmi celles-ci se trouvent 3855 agressions sexuelles (les trois niveaux de sévérité confondus) et 1671 autres infractions d'ordre sexuel. L'agression sexuelle simple, avec 3789 cas, est l'agression sexuelle la plus répertoriée des trois niveaux de sévérité. Cinquante-sept cas d'inceste (1,0 % de toutes les infractions sexuelles en 2013) ont également été rapportés aux services de police du Québec. Pour cette année,

le taux d'agressions sexuelles se chiffrait à 47,3 victimes pour 100 000 habitants (106,9 victimes pour 100 000 habitants chez les femmes et 22,8 victimes pour 100 000 habitants chez les hommes). Les deux tiers des victimes avaient moins de 18 ans et un peu plus des trois quarts (78,1 %) étaient des filles. Les femmes adultes constituaient 30,8 % des victimes d'infractions sexuelles. Parmi les victimes de sexe féminin, 62,8 % étaient âgées de moins de 18 ans et 37,2 % étaient âgées de 18 ans et plus. Du côté des victimes de sexe masculin, 83,6 % étaient âgées de moins de 18 ans et 16,4 % étaient âgées de 18 ans et plus (MSPQ, 2015).

Des statistiques sur la prévalence de l'agression sexuelle sont également disponibles grâce à des enquêtes populationnelles comme l'Enquête sociale générale (ESG) sur la victimisation autodéclarée réalisée en 2009. Au cours des 12 mois ayant précédé la tenue de cette enquête, quelque 677 000 Canadiens et Canadiennes âgés de 15 ans et plus avaient été victimes d'une agression sexuelle (Perreault & Brennan, 2010). La majorité des agressions sexuelles déclarées étaient l'agression sexuelle de niveau I. Les incidents où la victime a été touchée sexuellement, agrippée, embrassée ou caressée contre son gré représentaient ainsi 81 % de toutes les agressions sexuelles déclarées. Les taux d'agressions sexuelles étaient plus élevés chez les personnes de sexe féminin que chez les personnes de sexe masculin. Sur l'ensemble des agressions sexuelles déclarées dans le cadre de cette enquête, 70 % auraient été perpétrées à l'endroit d'une victime de sexe féminin. Le taux d'agressions sexuelles au Canada se chiffrait, en 2009, à 24 victimes pour 1000 habitants âgés de 15 ans et plus (Perreault & Brennan, 2010).

Selon les services de police canadiens, environ 14 000 enfants et jeunes de moins de 18 ans rapportent avoir été victimes d'une infraction sexuelle en 2012 (Cotter & Beaupré, 2014). Environ les trois quarts (72 %) des enfants et des jeunes victimes ont fait l'objet d'une agression sexuelle de niveau 1. Les filles (81 %) étaient plus souvent victimes d'une infraction sexuelle que les garçons, et ce, dans tous les groupes d'âge. Toutefois, l'âge auquel le taux d'infractions sexuelles était le plus élevé variait chez les garçons et les filles. Chez les filles, le taux d'infractions sexuelles augmentait généralement avec l'âge pour atteindre un sommet à l'âge de 14 ans. À cet âge, le taux d'infractions sexuelles était de 849 victimes pour 100 000 filles. Pour les garçons, le taux d'infractions sexuelles était sensiblement le même chez les victimes âgées entre 5 et 15 ans, puis il diminuait chez les victimes de 16 et 17 ans. L'âge le plus fréquent auquel les garçons étaient victimes d'infractions sexuelles était de 8 ans et son taux d'infractions sexuelles était de 109 victimes pour 100 000 garçons (Cotter & Beaupré, 2014).

Aux États-Unis, le National Violence Against Women Survey, un large sondage national et représentatif de sa population, a été effectué entre 1995 et 1996 (Tjaden & Thoennes, 2006). Il a été réalisé auprès d'un échantillon de 8000 femmes et 8000 hommes. Le viol, plutôt que l'agression sexuelle, était le terme utilisé dans ce sondage et était défini comme un évènement qui a eu lieu sans le consentement de la victime et qui a impliqué l'utilisation ou la menace de la force pour avoir une relation sexuelle vaginale, anale ou orale. Les résultats montrent qu'une femme sur six et qu'un homme sur 33 rapporte avoir été victimes d'un viol au moins une fois au cours de leur vie.

Plus de la moitié des femmes victimes (54 %) et presque le trois quarts des hommes victimes (71 %) auraient été violés avant l'âge de la majorité. Les femmes victimes (43 %) étaient beaucoup plus susceptibles que les hommes victimes (9 %) d'être violées par un partenaire amoureux (Tjaden & Thoennes, 2006).

Sur le plan international, deux méta-analyses ont été réalisées afin d'estimer la prévalence des agressions sexuelles perpétrées envers des enfants (Pereda, Guilera, Forns, & Gómez-Benito, 2009; Stoltenborgh, van IJzendoorn, Euser, & Bakermans-Kranenburg, 2011). La première méta-analyse a été réalisée à partir de 65 articles scientifiques regroupant 63 échantillons de femmes et 37 échantillons d'hommes, alors que l'autre contenait des études publiées entre les années 1982 et 2008 pour un grand total de 217 (331 échantillons indépendants pour un total de 9 911 748 participants). Les résultats de la première méta-analyse indiquent que le taux d'agressions sexuelles durant l'enfance est de 19,7 % pour les femmes et de 7,9 % pour les hommes (Pereda et al., 2009). Les résultats de la seconde méta-analyse suggèrent des taux similaires (Stoltenborgh et al., 2011). Le taux d'agressions sexuelles durant l'enfance est de 18,0 % chez les femmes et de 7,6 % chez les hommes. Ces deux méta-analyses tendent ainsi à montrer qu'environ une fille sur cinq et près d'un garçon sur dix sont victimes d'agression sexuelle avant d'atteindre l'âge de la majorité. De façon similaire, la méta-analyse réalisée par Finkelhor (1994) rapporte que la prévalence des agressions sexuelles durant l'enfance se situait à 20 % pour les femmes et entre 5 et 10 % chez les hommes.

Les estimations de la prévalence des crimes sexuels perpétrés envers des enfants pourraient sous-estimer la réalité, car environ un enfant sur trois ne dévoilerait pas l'agression sexuelle qu'il a subie (London, Bruck, Ceci, & Shuman 2005). Une enquête québécoise réalisée auprès de 804 adultes issus de la population générale révèle que le tiers des hommes agressés sexuellement durant l'enfance (34,2 % de l'échantillon) n'auraient jamais dévoilé leur agression sexuelle (contre 15,7 % des femmes; Hébert et al., 2009). Les enfants qui sont agressés sexuellement par un membre de la famille immédiate ou élargie seraient moins portés à dénoncer l'auteur de leur agression sexuelle que les enfants agressés sexuellement par un inconnu. Cela s'explique entre autres par le fait que les enfants qui connaissent l'auteur de leur agression sexuelle peuvent se trouver dans un conflit de loyauté, avoir peur de ne pas être crus ou anticiper toutes sortes de conséquences pouvant survenir suite à la dénonciation du membre de sa famille immédiate ou élargie (London, Bruck, Wright, & Ceci, 2008).

En somme, il est clairement démontré que les femmes sont agressées sexuellement dans une plus grande proportion que les hommes (MSPQ, 2015; Perreault & Brennan, 2010). De plus, les victimes d'agression sexuelle avant l'âge de la majorité sont davantage des filles que des garçons, variant entre 1½ et 3 fois plus fréquent chez les filles que chez les garçons (Finkelhor, 1994; Finkelhor & Baron, 1986; Pereda et al., 2009; Putnam, 2003; Stoltenborgh et al., 2011). Il semble toutefois exister une association entre le sexe de la victime et son âge (Cotter & Beaupré, 2014). Entre l'âge de 14 et 18 ans (période post-pubertaire), les filles présenteraient un risque plus élevé d'être agressées sexuellement,

alors les garçons seraient plus souvent agressés sexuellement tôt dans leur enfance (période prépubertaire; Cotter & Beaupré, 2014).

Portrait connu d'auteurs d'agression sexuelle

Hommes auteurs d'agression sexuelle. Selon les services de police du Québec, en 2013, parmi les 5526 infractions sexuelles recensées, 59,2 % des auteurs d'agression sexuelle étaient des hommes âgés de 18 ans et plus (MSPQ, 2015).

Pour ce qui est des résultats obtenus dans le cadre du National Violence Against Women Survey, presque toutes les femmes (99,6 %) et plus de la moitié des hommes (85,2 %) avaient été violés (c.-à-d., utilisation ou la menace de la force pour avoir une relation sexuelle vaginale, anale ou orale) par un homme adulte (Tjaden & Thoennes, 2006).

Les hommes représenteraient la plus grande proportion de tous les auteurs d'agression sexuelle (Finkelhor, Hotaling, Lewis, & Smith, 1990). Cette proportion serait également plus grande lorsque la victime est une fille que lorsqu'il s'agit d'un garçon (Dube et al., 2005; Finkelhor et al., 1990). En effet, à partir d'une cohorte rétrospective de 17 337 adultes, ces auteurs soulignent que la grande majorité (92 %) des victimes de sexe féminin qui ont été agressées sexuellement durant l'enfance l'ont été par des hommes, alors que la proportion d'auteurs d'agression sexuelle de sexe masculin chute à 51 % pour les garçons victimes (Dube et al., 2005).

Adolescents auteurs d'agression sexuelle. En 2013, selon les services de police du Québec, les adolescents étaient responsables de 21 % de toutes les infractions sexuelles (MSPQ, 2015).

Au Canada, au cours de l'année 2012, le tiers des infractions sexuelles envers les enfants et les jeunes ont été commises par un autre jeune âgé entre 12 et 17 ans. Les taux d'auteurs d'infractions sexuelles à l'endroit des enfants et des jeunes étaient les plus élevés chez les jeunes de 13 ans (117 victimes pour 100 000) et de 14 ans (115 victimes pour 100 000; Cotter & Beaupré, 2014).

Le taux de prévalence des adolescents auteurs d'agression sexuelle à l'endroit de mineurs semble relativement le même aux États-Unis. Finkelhor, Ormrod et Chaffin (2009) rapportent que 35,6 % des auteurs d'agression sexuelle qui ont commis des infractions sexuelles à l'endroit de jeunes âgés de moins de 18 ans seraient des adolescents. Cette proportion augmente à 40 ou 50 % lorsque la victime d'agression sexuelle est âgée de moins de 13 ans (ACJQ, 2008).

Enfin, il est possible de distinguer deux grandes catégories d'adolescents auteurs d'agression sexuelle en fonction de l'âge de leur victime. Il s'agit des adolescents qui agressent sexuellement des enfants et ceux qui agressent sexuellement des pairs ou des adultes (Robertello & Terry, 2007). Les adolescents qui agressent sexuellement des enfants cibleraient autant des filles que des garçons. Les victimes seraient souvent des

membres de leur fratrie, des enfants de leur famille élargie ou des enfants dont ils ont la responsabilité (Robertiello & Terry, 2007). Au contraire, les adolescents qui agressent sexuellement des pairs ou des adultes cibleraient presqu'exclusivement des adolescentes ou des femmes adultes (Lafortune, Proulx, & Tourigny, 2010). Ces adolescents sont également plus susceptibles d'avoir pour victimes des personnes qui leur sont inconnues et de commettre leurs délits sexuels en groupe (Finkelhor et al., 2009).

Femmes auteures d'agression sexuelle. Bien que le taux de prévalence des femmes auteures d'agression sexuelle demeure aujourd'hui peu connu, un nombre croissant d'ouvrages suggère que ce type de crime serait beaucoup plus fréquent qu'on ne le croit (Denov, 2003; Gannon & Cortoni, 2010; Grayston & De Luca, 1999).

Cortoni et Hanson ont tenté, en 2005, d'estimer la proportion des femmes auteures d'agression sexuelle à partir d'une recension exhaustive de la littérature. Pour ce faire, ces auteurs ont utilisé deux principales sources provenant soit de données des services de police, soit de données des enquêtes populationnelles (Australie, Canada, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et États-Unis). Basé sur les données des services de police, le taux de délinquance sexuelle chez les femmes variait entre 0,6 et 8,7 % avec une moyenne de 3,8 %, alors que celui basé sur les enquêtes populationnelles oscillait entre 3,1 et 7,0 %, avec une moyenne de 4,8 %. Ainsi, selon cette étude, les femmes auteures d'agression sexuelle représenteraient entre 4 et 5 % de tous les auteurs d'agression sexuelle (Cortoni

& Hanson, 2005). Les résultats d'une mise à jour de cette étude réalisée en 2009 étaient conformes à cette conclusion (Cortoni, Hanson, & Coache, 2009).

Au Québec, en 2013, seulement 1,8 % des responsables des crimes de nature sexuelle enregistrés par la police étaient des femmes (MSPQ, 2015). Du côté du Canada, en 2012, dans 3 % de cas, les infractions sexuelles contre les enfants et les jeunes déclarées aux services de police avaient été perpétrées par une femme (Cotter & Beaupré, 2014).

Pour diverses raisons, les crimes de nature sexuelle seraient peu rapportés aux services de police ou punis par le système de justice pénale (Vandiver & Walker, 2002). Il serait d'abord plus difficile d'accepter que des femmes puissent commettre ce type de crime en raison du rôle maternel défini pour les femmes dans la société et des attentes qui s'y rattachent (Denov, 2003; Ford, 2006; Hetherthon, 1999; Saradjian & Hanks, 1996). De plus, les comportements d'agression sexuelle sont souvent commis dans le cadre de soins apportés aux enfants et en milieu intrafamilial, ce qui les fait plus facilement passer inaperçus (Bunting, 2007; Colson, Boyer, Baumstarck, & Loundou, 2013; Faller, 1987; Miccio-Fonseca, 2000; Rudin, Zalewski, & Bodmer-Turner, 1995; Saradjian, 2010). Enfin, les adolescents ou les adultes de sexe masculin qui sont agressés sexuellement par des femmes peuvent être honteux de dénoncer aux services de police ou peuvent ne pas considérer les gestes comme une agression sexuelle (Saradjian & Hanks, 1996).

La typologie de Mathews, Matthews et Speltz (1989) représente l'une des toutes premières tentatives d'identifier des sous-groupes homogènes de femmes auteures d'agression sexuelle. Cette typologie est encore aujourd'hui un classique accepté tant en recherche qu'en clinique (Harris, 2010). Le premier sous-groupe « Instructrice ou Amante » est composé de femmes adultes qui prétendraient avoir une relation amoureuse avec un adolescent. Ces femmes ne ressentiraient pas d'hostilité à l'égard de leur victime et rechercheraient une expression aimante dans leurs interactions. Le deuxième sous-groupe « Prédisposée » est composé de femmes qui s'engageraient de leur propre chef dans l'agression sexuelle. Les victimes des femmes de ce sous-groupe seraient habituellement des membres de leur famille et souvent leurs propres enfants. Enfin, le dernier sous-groupe « Contrainte ou Accompagnée par un homme » est composé soit de femmes qui hésiteraient à participer à l'agression sexuelle, mais qui ont peur d'être punies par leur conjoint, soit des femmes qui participeraient plus activement et sans contrainte à l'agression sexuelle. Les victimes des femmes de ce sous-groupe seraient souvent leur fille (Mathews et al., 1989).

Lien entre la victime et l'auteur d'agression sexuelle

Outre le sexe et l'âge de l'auteur d'agression sexuelle, son lien avec la victime représente une variable potentiellement importante. De nombreuses données tendent à démontrer que, dans près de 80 % des cas d'agression sexuelle, l'auteur d'agression sexuelle était connu de la victime (Gouvernement du Québec, 2001; MSPQ, 2006, 2013, Perreault & Brennan, 2010).

Au Québec, une proportion plus élevée de victimes mineures (85,6 %) que de victimes d'âge adulte (68,3 %) connaissaient l'auteur de leur agression sexuelle (MSPQ, 2015). Pour les victimes mineures, l'auteur d'agression sexuelle était principalement une connaissance (22,2 %) ou un parent (12 %). Pour les victimes d'âge adulte, les proportions d'inconnus (24,2 %), de connaissances (c.-à-d., relation sociale entre la victime et l'auteur qui n'est ni durable ni intime; 20,2 %; MSPQ, 2015) et d'ex-conjoints (19,8 %) sont semblables. Au Québec, une femme sur sept serait agressée sexuellement au moins une fois par son conjoint (Gouvernement du Québec, 2001; MSPQ, 2006).

Selon l'ESG sur la victimisation autodéclarée, environ la moitié (51 %) des infractions sexuelles rapportées par des Canadiens âgés de 15 ans et plus ont été perpétrées par une personne qui était un ami, une connaissance ou un voisin de la victime (Perreault & Brennan, 2010).

Inceste fratrien

Encore aujourd'hui, peu d'études se sont intéressées à la problématique de l'inceste fratrien comparativement à des thématiques comme les adolescents auteurs d'agression sexuelle ou l'inceste commis par un parent ou un beau-parent envers son enfant (Ascherman & Safier, 1990; Carlson, Maciol, & Schneider, 2006; Cyr, Wright, McDuff, & Perron, 2002; Wiehe, 1990; Worling, 1995). Certains auteurs émettent malgré tout l'hypothèse que l'inceste fratrien serait peu rapporté et donc nettement sous-estimé,

notamment en raison de la nature intrafamiliale des comportements d'agression sexuelle (Caffaro, 2014; Caffaro & Conn-Caffaro, 2005).

À ce jour, il n'existe aucune définition clairement établie de l'inceste fraternel au sein de la communauté scientifique. Sa définition diffère selon les quelques études disponibles sur le sujet (Carlson et al., 2006). Elle varie selon la différence d'âge entre la victime et l'auteur d'agression sexuelle (p. ex., souvent définie comme un écart minimal de 5 ans; Finkelhor & Hotaling, 1984), le type de gestes sexuels perpétrés, la motivation de l'auteur d'agression sexuelle et la notion de consentement (Carlson et al., 2006). Il est suggéré que l'inceste fraternel s'applique autant lorsque l'agression sexuelle survient entre des enfants qui ont au moins un parent en commun (c.-à-d., demi-frères ou demi-sœurs) que lorsque les enfants sont issus des deux mêmes parents (Laredo, 1982).

La connaissance limitée de l'inceste fraternel peut s'expliquer par le fait que les comportements sexuels dans la fratrie ont souvent été banalisés (p. ex., « Ce ne sont que des jeux d'enfants ») ou ignorés (Wiehe, 1990). L'inceste fraternel est défini comme des contacts sexuels inappropriés tels que des attouchements, caresses, exposition indécente, tentative de pénétration, coït, viol ou sodomie entre des membres de la même fratrie (Wiehe, 1990). Cette définition n'inclut toutefois que la nature des gestes posés et ne tient pas compte du type de rapport pouvant exister entre l'auteur d'agression sexuelle et la victime, de même que ce qui est entendu par « fratrie ».

Le Centre national d'information sur la violence dans la famille de l'Ontario propose une définition plus détaillée de l'inceste fraternel :

Lorsque dans une famille, un enfant, profitant de son âge ou de sa force, exerce un chantage ou des menaces sur un enfant plus faible pour le forcer à commettre un acte sexuel. L'agresseur peut recourir à la force, à des menaces corporelles, au chantage ou bien à la promesse d'une attention particulière ou d'un cadeau pour que la victime conserve le secret. La victime et l'agresseur sont des enfants d'une même famille, qui peuvent être issus de mariages différents, ou dont l'un ou l'autre peut être un enfant adoptif. Cette forme d'agression sexuelle, comme les autres, ne sous-entend pas nécessairement qu'il y ait contact physique. L'agresseur peut en effet obliger d'autres enfants à commettre des actes sexuels sur eux. Il peut les forcer à assister à des actes sexuels ou à regarder des films pornographiques. Il peut aussi leur demander de façon répétée, contre leur gré, de s'habiller, de se laver ou d'aller à la toilette en sa présence (1994, p. 2).

La nature des gestes posés et le type de lien entre la victime et l'auteur d'agression sexuelle sont décrits dans cette définition, de même que ce en quoi consiste la fratrie. Celle-ci précise également que l'auteur d'agression sexuelle utilise son âge ou sa force pour arriver à ses fins.

Étant donné la difficulté à étudier cette population, la prévalence de l'inceste fraternel est peu connue. Des auteurs postulent que l'inceste fraternel surviendrait plus fréquemment que toute autre forme d'agression sexuelle de type intrafamilial (Krienert & Walsh, 2011). La prévalence serait estimée de deux à cinq fois plus élevée que l'inceste perpétré par un parent ou un beau-parent envers son enfant (Carlson et al., 2006). À ce sujet, Finkelhor (1980) a réalisé une étude sur la prévalence des agressions sexuelles subies avant l'âge de la majorité. Son échantillon était composé de 796 étudiants universitaires de premier cycle. Les résultats de cette étude montrent que 13 % des

étudiants (15 % des femmes et 10 % des hommes) avaient eu des expériences sexuelles avec un membre de leur fratrie. Le quart de ces expériences impliquait l'utilisation de la force ou un écart d'au moins 5 ans avec le membre de la fratrie. Ces chiffres suggèrent que le taux réel d'incestes fraternels est plus élevé que ceux des données des services de police du Québec (environ 2 %) et des méta-analyses (environ 5 %).

Si l'inceste fraternel est sous-rapporté, il est possible que le nombre d'agressions sexuelles qui sont perpétrées à domicile soit encore plus élevé, car ces comportements d'agression sexuelle ont pour la plupart du temps lieu dans une résidence privée.

Lieu de l'agression sexuelle

Selon les services de police du Québec, en 2013, les deux tiers des infractions sexuelles ont été perpétrés dans une résidence privée (MSPQ, 2015). Cette proportion est légèrement plus élevée chez les personnes mineures (69,8 %) que chez les personnes d'âge adulte (58,4 %). Les personnes mineures seraient plus souvent victimes d'agression sexuelle dans un établissement d'enseignement (6,0 %) que les personnes d'âge adulte (1,6 %), alors que les personnes d'âge adulte le seraient plus souvent dans un établissement d'utilité publique (5,3 %), dans un établissement commercial (15,1 %) et sur la voie publique (9,9 %) que les personnes mineures (respectivement de 3,6, 4,4 et 3,2 %; MSPQ, 2015).

Selon l'ESG sur la victimisation autodéclarée, environ la moitié des agressions sexuelles (54 %) ont eu lieu dans un établissement commercial ou institutionnel comme un restaurant, un bar ou un lieu de travail. Il faut toutefois noter que cette enquête incluait uniquement la population âgée de 15 ans et plus (Perreault & Brennan, 2010). Puis, au Canada, en 2012, la plupart des infractions sexuelles commises contre les enfants et des jeunes de moins de 18 ans sont survenues dans une résidence privée (74 %; Cotter & Beaupré, 2014).

Le mythe voulant que les agressions sexuelles soient habituellement commises par des inconnus, et ce, dans un endroit ouvert (p. ex., stationnement public, ruelle sombre), n'est donc pas avéré.

Conséquences des expériences de victimisation sexuelle durant l'enfance

La majorité des études portant sur les conséquences des expériences de victimisation sexuelle durant l'enfance mettent l'accent sur l'identification des symptômes à long terme en s'appuyant sur des études rétrospectives menées auprès d'échantillons d'adultes de la population générale. Les résultats de ces études indiquent que l'expérience de victimisation sexuelle durant l'enfance est liée à de multiples conséquences à long terme. Toutefois, il n'existe pas de constellation unique de symptômes qui caractérisent tous les enfants victimes d'agression sexuelle.

Le fait d'être victime d'agression sexuelle durant l'enfance serait un facteur de risque pour divers troubles psychologiques à court et à long terme (Hébert, 2011; Kendall-Tackett, Williams, & Finkelhor, 1993; Putnam, 2003). Des symptômes de troubles intérieurisés (p. ex., dépression, dissociation, anxiété, plaintes somatiques) et de troubles extérieurisés (p. ex., agressivité, abus de substances psychoactives) sont souvent observés chez les enfants victimes d'agression sexuelle (Bernard-Bonnin, Hébert, Daignault, & Allard-Dansereau, 2008; Cyr et al., 2002; Hanson et al., 1999; Hébert, Tremblay, Parent, Daignault, & Piché, 2006). Les résultats d'une méta-analyse portant sur 37 études publiées entre les années 1981 et 1995 montrent également que les victimes d'agression sexuelle durant l'enfance sont plus susceptibles de présenter à long terme des symptômes dépressifs, d'état de stress post-traumatique, de promiscuité sexuelle, de revictimisation, en plus de présenter un plus grand risque suicidaire et des difficultés scolaires (Paolucci, Genuis, & Violato, 2001).

Par ailleurs, les conséquences associées à l'expérience de victimisation sexuelle peuvent varier en fonction de l'âge de la victime, du lien avec l'auteur d'agression sexuelle, de la nature des gestes posés, de la durée et de la fréquence et du degré de violence utilisé au moment des comportements d'agression sexuelle. Beitchman et ses collaborateurs (1991) ont conclu, à partir de leur revue de la littérature, que la sévérité de l'agression sexuelle, la force utilisée et la relation étroite (p. ex., agression sexuelle de type intrafamilial) avec l'auteur d'agression sexuelle étaient les variables les plus souvent liées à un niveau de traumatisme élevé (Beitchman, Zucker, Hood, DaCosta, & Akman., 1991).

D'autres études ont souligné que l'agression sexuelle serait liée à de plus grandes difficultés lorsque celle-ci est de longue durée (Caffaro-Rouget, Lang, & Van Santen, 1989; Kendall-Tackett et al., 1993; Rimsza, Berg, & Locke, 1988), est plus sévère (p. ex., pénétration; Kendall-Tackett et al., 1993; Mennen & Meadow, 1995; Morrow & Sorell, 1989) ou lorsque la force est utilisée (Kendall-Tackett et al., 1993). Enfin, plus la victime a un lien de proximité affective avec l'auteur d'agression sexuelle, plus les conséquences relatées plus haut pourraient être importantes (Kendall-Tackett et al., 1993; Wagner, 1991).

Des études ont également répertorié les conséquences que peuvent vivre les victimes d'inceste. En comparant des victimes d'inceste fraternel et des victimes d'inceste paternel, Rudd et Herzberger (1999) ont observé de nombreuses conséquences similaires, incluant des symptômes dépressifs, des troubles liés à l'abus ou à la dépendance aux substances psychoactives, des troubles du comportement alimentaire, des idéations suicidaires, de la promiscuité sexuelle, des flashbacks et des cauchemars. Toutefois, comparativement aux victimes d'agression sexuelle par un beau-parent, les victimes d'inceste fraternel ou paternel rapporteraient plus de symptômes dissociatifs (Cyr et al., 2002). Ces mêmes auteurs, tout comme ceux d'une autre étude, ont conclu que les victimes d'inceste paternel et fraternel vivaient un niveau relativement semblable de détresse psychosociale (p. ex., niveau d'anxiété, de dépression, de symptômes d'état de stress post-traumatique; Cyr et al., 2002; Rudd & Herzberger, 1999). Parmi les symptômes les plus rapportés par les victimes d'inceste fraternel se trouvent les symptômes dépressifs, une faible estime de soi,

les symptômes d'état de stress post-traumatique, les troubles du comportement alimentaire, la consommation excessive d'alcool ou de drogues, les idéations suicidaires et les problèmes relationnels (Brennan, 2006; Caffaro & Conn-Caffaro, 2005; Canavan, Meyer, & Higgs, 1992; Caspi, 2011; Morrill, 2014; Rudd & Herzberger, 1999).

Limites des connaissances actuelles

À ce jour, au Québec et ailleurs, il existe deux sources majeures d'information qui permettent de documenter l'ampleur des agressions sexuelles. D'une part, il y a les données des services de police et d'autre part, les données des enquêtes populationnelles. La première source d'information se base sur les infractions sexuelles enregistrées annuellement par les services de police. Leurs statistiques ne représentent du coup qu'une faible proportion de toutes les agressions sexuelles subies par la population, car celles-ci ne sont pas toutes dévoilées et rapportées aux services de police. En effet, près de 90 % des agressions sexuelles ne sont pas déclarées aux services de police, tant aux États-Unis, au Canada, qu'au Québec (Brennan & Taylor-Butts, 2008; Hanson et al., 1999; MSPQ, 2006). La seconde source d'information est les enquêtes populationnelles, lesquelles interrogent les répondants sur leurs expériences de victimisation sexuelle de façon anonyme. Leurs statistiques excluent toutefois les personnes qui refusent d'y répondre. De fait, environ seulement le tiers des personnes interrogées dans le cadre d'études scientifiques acceptent de répondre aux questions. Ce faible taux de participation est probablement attribuable au caractère sensible de ce sujet. Les taux de réponse des enquêtes nationales, telles l'ESG sur la victimisation autodéclarée, sont néanmoins plus

élevés que ceux des études scientifiques (Public Works and Government Services of Canada, 2013). Par exemple, un peu moins du trois quarts (61,6 %) des personnes interrogées dans le cadre de l'ESG de 2009 ont accepté de participer à l'enquête (Perreault & Brennan, 2010).

Les données des services de police et des enquêtes populationnelles ne représentent du coup que la pointe de l'iceberg de toutes les agressions sexuelles commises, d'où l'utilisation du terme « chiffre noir » dans le domaine des agressions sexuelles (Proulx et al., 1999). Par conséquent, il est primordial pour les chercheurs de développer de nouvelles méthodes autres que les données des services de police et des enquêtes populationnelles pour étudier cette problématique. L'analyse de témoignages de victimes d'agression sexuelle retrouvés sur Internet pourrait donc nous aider à améliorer les connaissances actuelles sur les auteurs d'agression sexuelle et le contexte dans lequel les agressions sexuelles surviennent.

Objectifs de l'essai

L'objectif premier de cette étude est de dresser un portrait descriptif des auteurs d'agression sexuelle et du contexte dans lequel les agressions sexuelles surviennent à partir de témoignages spontanés et anonymes de victimes d'agression sexuelle retrouvés sur Internet. Un second objectif est de comparer les résultats de notre étude aux données des services de police du Québec.

Hypothèses de recherche

L'objectif premier de cette étude est basé sur quatre principales hypothèses de recherche. La première hypothèse spécifie que les agressions sexuelles commises par une personne inconnue de la victime seront rares. La seconde est que les agressions sexuelles auront été perpétrées, dans la majorité des cas, par un partenaire amoureux passé ou actuel. La troisième hypothèse est que la proportion d'inceste fraternel sera plus élevée que la proportion d'inceste commis par un parent ou un beau-parent envers son enfant. Finalement, la quatrième hypothèse stipule que la proportion de femmes auteures d'agression sexuelle sera plus élevée que celles dans les données provenant des services de police du Québec et de la littérature scientifique.

Méthode

En aout 2013, Pauline Arrighi, une militante féministe, a lancé un Tumblr appelé « Je connais un violeur ». Tumblr est une plateforme de blogues créée en 2007 qui permet à l'utilisateur de télécharger du texte, des images, des vidéos, des liens et des sons sur son « tumblelog ». Dans le cadre de ce Tumblr, Mme Arrighi proposait aux victimes d'agression sexuelle de rédiger un témoignage en décrivant le portrait de celui ou celle qui les a agressées. Le but de la féministe était entre autres de briser le silence et de déconstruire les fausses représentations que peut véhiculer la société sur la problématique des agressions sexuelles.

Participants

L'échantillon est composé de 676 victimes d'agression sexuelle ayant rédigé un témoignage d'agression sexuelle sur le Tumblr « Je connais un violeur » durant les mois de septembre 2013 et octobre 2013. Il comprend 619 (93,9 %) victimes de sexe féminin et 40 (6,1 %) victimes de sexe masculin. Le sexe de 17 victimes a été impossible à identifier, car l'information n'était pas fournie. Les témoignages sur le Tumblr sont classés selon la date de leur publication et les mois de septembre 2013 et octobre 2013 ont été sélectionnés parce que les témoignages étaient plus nombreux.

Au moment de l'agression sexuelle, les victimes étaient âgées entre 1 et 45 ans. La répartition des victimes de sexe féminin et de sexe masculin selon le groupe d'âge est présentée dans les Tableaux 1 et 2.

Tableau 1

Répartition des victimes de sexe féminin selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	<i>n</i>	%
12 ans et moins	175	31,2
Entre 13 et 17 ans	174	31,1
18 ans et plus	211	37,7
Non mentionné	59	-
Total	619	-

Tableau 2

Répartition des victimes de sexe masculin selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	<i>n</i>	%
12 ans et moins	28	75,7
Entre 13 et 17 ans	5	13,5
18 ans et plus	4	10,8
Non mentionné	3	-
Total	40	-

Déroulement de la recherche

L'encodage a été réalisé avec le logiciel *NVivo 10*. Les données ont été recueillies de manière qualitative et ont par la suite été transformées en données quantitatives pour produire des analyses statistiques descriptives. La conversion des données qualitatives en données quantitatives a également été réalisée avec le logiciel *NVivo 10*.

Seul l'onglet « Caractéristiques de nœud » du logiciel *NVivo 10* a été utilisé dans le cadre de l'étude. Le choix des variables a été la première étape. Celles-ci ont été choisies en fonction de celles usuellement rapportées dans la littérature scientifique et dans les données des services de police canadiens et québécois. Elles ont d'ailleurs été abordées dans le contexte théorique. Des caractéristiques sociodémographiques ont également été recueillies pour toutes les victimes d'agression sexuelle et tous les auteurs d'agression sexuelle. Dix différentes variables ont ainsi été sélectionnées préalablement à la lecture et à l'analyse des témoignages :

1. Genre de la victime et de l'auteur d'agression sexuelle;
2. Âge de la victime et de l'auteur d'agression sexuelle;
3. Nombre d'auteurs par agression sexuelle;
4. Lien entre la victime et l'auteur d'agression sexuelle;
5. Présence d'un lien de sang entre la victime et l'auteur d'agression sexuelle pour les figures parentales, les grands-parents et les fratries;
6. Lieu de l'agression sexuelle;
7. Fréquence des actes d'agression sexuelle;

8. Présence d'alcool lors de l'incident d'agression sexuelle;
9. Présence de violence physique perpétrée à l'endroit de la victime dans le cadre des comportements d'agression sexuelle;
10. Dévoilement de l'agression sexuelle.

Pour chacun des témoignages, ces caractéristiques ont été entrées manuellement dans le logiciel *NVivo 10*. Des analyses statistiques descriptives ont finalement été réalisées à partir des informations recueillies pour l'ensemble des témoignages des victimes d'agression sexuelle.

Étant donné le caractère anonyme du Tumblr « Je connais un violeur », il a été impossible de vérifier si les témoignages étaient authentiques ou bien si les informations dévoilées par les victimes étaient représentatives de la réalité. Aucun témoignage n'a été retiré des analyses statistiques descriptives. Le seul critère d'inclusion de l'étude était que le témoignage décrive une agression sexuelle, qu'il soit divulgué par la victime elle-même ou par un tiers.

Considérations éthiques

Le Tumblr « Je connais un violeur » est public et ne restreint pas l'utilisation des informations qu'on y trouve. Toutes les données qu'il contient sont donc considérées comme faisant partie du domaine public. L'analyse de données ne nécessite pas de

consentement de la part des participants. Aucune demande de certification éthique n'a donc été faite à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

Résultats

Portrait d'auteurs d'agression sexuelle

Hommes auteurs d'agression sexuelle

Six cent cinquante-cinq ($n = 655$ ou 97,2 %) agressions sexuelles ont été perpétrées par des personnes de sexe masculin. Un peu plus du trois quarts ($n = 439$ ou 75,8 %) étaient âgés de 18 ans et plus. La répartition des auteurs d'agression sexuelle de sexe masculin selon le groupe d'âge est présentée dans le Tableau 3.

Femmes auteures d'agression sexuelle

Seulement 19 (2,8 % de l'échantillon total) témoignages d'agression sexuelle impliquaient des personnes de sexe féminin comme auteure principale. Un peu plus de la moitié de celles-ci ($n = 10$ ou 1,5 % de l'échantillon total) étaient âgées de 18 ans et plus. La répartition des auteurs d'agression sexuelle de sexe féminin selon le groupe d'âge est présentée dans le Tableau 4.

Six femmes auteures d'agression sexuelle sur 10 ont agressé sexuellement des enfants âgés de 12 ans et moins (deux filles, trois garçons et un enfant de sexe inconnu). Trois victimes ont été agressées sexuellement par une figure parentale (deux belles-mères et une mère). Les trois autres victimes avaient un lien de type extrafamilial avec la femme à l'origine de leur agression sexuelle (un enfant d'un ami de la famille et deux amies de la famille).

Tableau 3

Répartition des auteurs d'agression sexuelle de sexe masculin, selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	n	%
12 ans et moins	13	2,2
Entre 13 et 17 ans	127	21,9
18 ans et plus	439	75,8
Non mentionné	76	-
Total	655	-

Tableau 4

Répartition des auteurs d'agression sexuelle de sexe féminin, selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	n	%
12 ans et moins	4	22,2
Entre 13 et 17 ans	4	22,2
18 ans et plus	10	55,6
Non mentionné	1	-
Total	19	-

Les femmes ont aussi agressé sexuellement deux adolescents âgés entre 13 et 17 ans. L'une d'elles était une amie de la famille, alors que l'autre était son enseignante (c.-à-d., une figure d'autorité). Enfin, deux autres femmes ont agressé sexuellement deux personnes d'âge adulte (une femme et un homme). Les victimes ont mentionné que ces femmes étaient leurs amies.

Pour ce qui est du lieu de l'agression sexuelle, seulement six victimes sur 10 en ont fait part dans leur témoignage. Les agressions sexuelles connues avaient toutes eu lieu dans une résidence privée.

Adolescents auteurs d'agression sexuelle

Le groupe des adolescents auteurs d'agression sexuelle était composé de 127 individus, soit 18,8 % de tous les auteurs d'agression sexuelle de l'échantillon. Parmi ceux-ci, 117 (92,1 %) ont agi seuls.

Les victimes des adolescents auteurs d'agression sexuelle qui ont agi seuls ($n = 117$) étaient principalement des filles (89,7 %) comparativement aux garçons (6,8 %). Le sexe de quatre victimes a été impossible à identifier. Le nombre de victimes âgées de 12 ans et moins et entre 13 et 17 ans était pratiquement le même : 12 ans et moins ($n = 54$; 45,8 %) et entre 13 et 17 ans ($n = 59$; 50,4 %). Peu de victimes ($n = 3$) étaient âgées de 18 ans et plus. Le groupe d'âge d'une seule victime n'a pas pu être répertorié.

Les agressions sexuelles de type intrafamilial perpétrées par les adolescents qui ont agi seuls se chiffrent au nombre de 32 (27,4 %), alors que celles de type extrafamilial se chiffrent au nombre de 85 (72,6 %). Parmi les victimes d'agression sexuelle de type intrafamilial, 16 (50 %) ont été agressées sexuellement par un frère, 13 (40,6 %) par un cousin, 2 (6,3 %) par un autre membre de la famille et 1 (3,1 %) par un oncle. Pour ce qui est des victimes d'agression sexuelle de type extrafamilial, 29 (34,1 %) ont été agressées sexuellement par un

partenaire amoureux passé ou actuel, 18 (21,2 %) par une connaissance, 16 (18,8 %) par l'enfant d'un ami de la famille, 11 (12,9 %) par un ami, 7 (8,2 %) par un inconnu 24 h (c.-à-d., une personne dont la victime avait fait la connaissance depuis moins de 24 heures), 2 (2,4 %) par un voisin et 2 (2,4 %) par une figure d'autorité (c.-à-d., des baby-sitters).

La plupart des victimes ($n = 97$) des adolescents auteurs d'agression sexuelle ont identifié le lieu de leur agression sexuelle. Elles ont été le plus souvent agressées sexuellement dans une résidence privée (79,4 %). Les proportions des victimes agressées sexuellement dans un lieu de plein air, un établissement commercial ou d'utilité publique, un établissement d'enseignement et sur la voie publique sont respectivement de 10, 4, 3 et 3 %.

Nombre d'auteurs par agression sexuelle

La majorité des agressions sexuelles ($n = 650$ ou 96,2 %) ont été perpétrées par une personne. Les agressions sexuelles qui ont été commises par deux auteurs d'agression sexuelle se chiffrent au nombre de 12 (1,8 %), alors que celles par trois auteurs et plus se chiffrent au nombre de 14 (2,1 %).

Parmi les agressions sexuelles commises par deux auteurs ($n = 12$), cinq victimes (cinq adolescentes) ont été agressées sexuellement par des pairs de sexe masculin âgés entre 13 et 17 ans. Un duo d'auteurs d'agression sexuelle de sexe masculin âgés de 12 ans et moins a agressé sexuellement une fille d'âge prépubère. Les victimes des pairs d'auteurs d'agression sexuelle âgés de 18 ans et plus se comptent au nombre de cinq (trois femmes, un homme et

une adolescente). Le groupe d'âge d'une paire d'auteurs d'agression sexuelle n'a pas pu être identifié à partir du témoignage fourni par la victime.

Les victimes, sans exception, connaissaient toutes les auteurs de leur agression sexuelle. De plus, parmi les agressions sexuelles dont le lieu avait été mentionné ($n = 9$), six avaient eu lieu dans une résidence privée.

Parmi les agressions sexuelles commises par trois auteurs et plus ($n = 14$), six victimes (cinq adolescentes et une fillette) ont été agressées sexuellement par des personnes âgées entre 13 et 17 ans. Quatre femmes adultes ont été agressées sexuellement par des personnes âgées de 18 ans et plus. Le groupe d'âge de quatre victimes a été impossible à identifier.

Lien entre la victime et l'auteur d'agression sexuelle

Six cent soixante-quatre ($n = 664$ ou 98,2 %) victimes ont précisé le lien qui les unit à l'auteur de leur agression sexuelle. Dans le cas de 650 victimes (97,9 %), l'auteur était connu. Seulement 14 infractions sexuelles (2,1 %) ont été perpétrées par un inconnu. Le nombre d'agressions sexuelles de type intrafamilial s'élève à 180 (27,1 %), alors que celui de type extrafamilial est de 484 (72,9 %). La répartition des victimes selon le type de relation avec l'auteur d'agression sexuelle est présentée dans le Tableau 5.

Tableau 5

Répartition des victimes selon le type de relation avec l'auteur d'agression sexuelle

Lien	n	%
Intrafamilial	180	27,1
Oncle	22	3,3
Fratrie	35	5,3
Cousin	30	4,5
Cousine	3	0,5
Grand-père	22	3,3
Autre membre	9	1,4
Figure parentale ¹	59	8,9
Extrat familial	484	72,9
Ami	56	8,4
Voisin	8	1,2
Inconnu 24 h ²	38	5,7
Total inconnu	14	2,1
Connaissance	94	14,2
Ami de la famille	25	3,8
Relation d'affaires	13	2,0
Figure d'autorité	25	3,8
Relation amoureuse	188	28,3
Enfant d'un ami de la famille	23	3,5
Non mentionné	12	-

¹ Le terme « figure parentale » inclut les individus des deux sexes ainsi que les beaux-parents.

² Le terme « Inconnu 24 h » fait référence à une personne dont la victime avait fait la connaissance depuis moins de 24 heures.

Le lien entre la victime et l'auteur d'agression sexuelle varie en fonction du groupe d'âge de la victime. Les victimes âgées de 12 ans et moins ($n = 214$) sont plus souvent agressées sexuellement par des personnes avec qui elles ont un lien de type intrafamilial. En effet, 138 agressions sexuelles (65,1 %) sont de nature intrafamiliale. Parmi celles-ci se trouvent comme auteurs d'agression sexuelle 51 (37,0 %) parents ou beaux-parents et 29 (21,0 %) membres de la fratrie. Parmi les agressions sexuelles de type extrafamilial ($n = 74$ ou 34,9 %), le lien le plus fréquent existant entre la victime et l'auteur d'agression sexuelle est un enfant d'un ami de la famille ($n = 23$). Plus le groupe d'âge de la victime augmente, plus les agressions sexuelles sont de type extrafamilial. Les adolescentes et adolescents ($n = 180$) sont plus souvent agressés sexuellement par un partenaire amoureux passé ou actuel (69 cas; 159/179 cas d'agression sexuelle de nature extrafamiliale), alors que pour les victimes âgées de 18 ans et plus ($n = 215$), seulement deux cas d'agression sexuelle sont de nature intrafamiliale. Encore une fois, le lien le plus fréquemment rapporté par les victimes adultes est le partenaire amoureux passé ou actuel (100 cas; 209/211 cas d'agression sexuelle de nature extrafamiliale).

Cinquante-neuf ($n = 59$ ou 8,9 %) auteurs d'agression sexuelle étaient une figure parentale (c.-à-d., parent ou beau-parent) pour la victime. Plus de la moitié des victimes ($n = 39$ ou 66,1 %, 33 filles, 6 garçons) avaient un lien de sang avec l'auteur de leur agression sexuelle. Les auteurs d'agression sexuelle étaient tous de sexe masculin, sauf dans un cas où une femme aurait agressé sexuellement son fils. Les vingt autres cas d'inceste ($n = 20$, 19 filles et 1 garçon) ont été perpétrés par un beau-parent. Les auteurs d'agression sexuelle

étaient tous de sexe masculin, sauf dans un cas où la femme aurait agressé sexuellement sa belle-fille.

Trente-cinq ($n = 35$ ou 5,3 %) victimes ont été agressées sexuellement par un membre de la fratrie. La majorité des victimes ($n = 29$ ou 82,9 %, 25 filles et 3 garçons) avaient un lien de sang avec la fratrie. Cela implique que les enfants étaient issus des deux mêmes parents. Les auteurs d'agression sexuelle étaient tous de sexe masculin, sauf dans un cas où une sœur ainée aurait agressé sexuellement son frère. Les six autres cas d'inceste fraternel ($n = 6$, 6 filles) ont tous été perpétrés par des demi-frères.

Vingt-deux ($n = 22$ ou 3,3 %) auteurs d'agression sexuelle étaient des grands-pères. Parmi ceux-ci, seize avaient un lien de sang avec leur grand-père. Les victimes dont le sexe était connu ($n = 15$) étaient des filles. Le sexe d'une victime a été impossible à identifier. Les autres grands-pères ($n = 6$), lesquels étaient les nouveaux conjoints des grands-mères des victimes, avaient des victimes de sexe féminin exclusivement.

Lieu de l'agression sexuelle

Le lieu de l'agression sexuelle a été dévoilé par 522 victimes (77,2 % de l'échantillon total). Les comportements d'agression sexuelle ont eu lieu pour la plupart dans une résidence privée ($n = 431$ ou 82,1 %). La répartition des victimes selon le lieu de l'agression sexuelle est présentée dans le Tableau 6.

Peu importe le groupe d'âge des victimes (c.-à-d., 12 ans et moins, entre 13 et 17 ans ou 18 ans et plus), celles-ci sont plus souvent agressées sexuellement dans une résidence privée dans respectivement 87,2, 75,2 et 82,0 % des cas. Plus le groupe d'âge de la victime augmente, moins les agressions sexuelles ont lieu dans un établissement d'enseignement.

Tableau 6

Répartition des victimes selon le lieu de l'agression sexuelle

Lieu	n	%
Plein air	27	5,1
Voie publique	18	3,4
Résidence privée	431	82,1
Établissement d'enseignement	12	2,3
Établissement commercial ou d'utilité publique	37	7,0
Non mentionné	151	-

Fréquence des actes d'agression sexuelle

La fréquence des actes d'agression sexuelle a été rapportée par 468 victimes (69,2 % de l'échantillon total). Dans la majorité des cas ($n = 334$ ou 71,4 %), l'agression sexuelle avait eu lieu à une reprise.

Dévoilement de l'agression sexuelle

Trois cent quatre-vingt-sept victimes ($n = 387$ ou 57,2 % de l'échantillon total) ont abordé la question du dévoilement de leur agression sexuelle. Parmi celles-ci, 335 victimes

(86,6 %) ont rapporté avoir divulgué leur agression sexuelle à au moins une personne (p. ex., à un membre de la famille, à des amis ou à la police), alors que les 52 autres n'en auraient jamais parlé à quiconque. La majorité ($n = 237$ ou 70,7 %) de celles ayant divulgué l'information à autrui n'avaient pas dénoncé l'auteur de leur agression sexuelle aux services de police.

Autres variables étudiées

Deux variables ont fait l'objet d'aucune analyse statistique descriptive en raison du trop grand nombre de données manquantes. Ces variables sont la présence d'alcool lors de l'incident d'agression sexuelle et la présence de violence physique perpétrée à l'endroit de la victime dans le cadre des comportements d'agression sexuelle.

Discussion

L'objectif premier de cette étude était de dresser un portrait des auteurs d'agression sexuelle et du contexte dans lequel les agressions sexuelles surviennent à partir de témoignages spontanés et anonymes de victimes d'agression sexuelle retrouvés sur Internet. Le second objectif était de comparer les résultats de notre étude aux données des services de police du Québec. Les résultats obtenus seront discutés dans cette section. Les forces et faiblesses de cette étude ainsi que des recommandations pour les études ultérieures seront également émises.

Synthèse des résultats

Les résultats de notre étude permettent de confirmer la première hypothèse, à savoir que les agressions sexuelles commises par une personne inconnue de la victime sont rares. Dans notre échantillon, 97,9 % des cas connaissaient l'auteur de leur agression sexuelle. Cette proportion est un peu plus élevée que celle retrouvée dans les données des services de police du Québec ou des enquêtes populationnelles comme l'ESG sur la victimisation autodéclarée (Gouvernement du Québec, 2001; MSPQ, 2006, 2013; Perreault & Brennan, 2010). En effet, en 2013, selon le MSPQ (2015), environ 8 victimes sur 10 connaissaient l'auteur de leur agression sexuelle. Par conséquent, le mythe selon lequel les auteurs d'agression sexuelle sont la plupart du temps inconnus de la victime est faux. La deuxième hypothèse selon laquelle les agressions sexuelles auraient été perpétrées, dans la majorité des cas, par un partenaire amoureux passé ou actuel, est également appuyée par les

résultats de notre étude. Dans notre échantillon, le lien le plus souvent retrouvé entre la victime et l'auteur d'agression sexuelle était le partenaire amoureux passé ou actuel. Cette observation ne s'applique toutefois qu'aux victimes adolescentes et aux victimes d'âge adulte. Au contraire, les victimes d'âge prépubère étaient plus souvent agressées sexuellement par des membres de leur famille immédiate ou élargie (c.-à-d., agression sexuelle de type intrafamiliale). Considérant l'importante proportion des agressions sexuelles survenues en contexte amoureux, il s'avère du coup primordial de développer des moyens visant à éduquer la population quant au caractère inacceptable de la violence sexuelle dans les relations amoureuses. À ce sujet, au Québec, bien qu'on ne dispose que de très peu de données représentatives concernant l'ampleur du problème de violence psychologique, physique ou sexuelle dans les relations amoureuses à l'adolescence, on note que 10,9 % des filles ayant vécu au moins une relation amoureuse au cours des 12 mois de référence de l'étude avaient subi de la violence sexuelle (c.-à-d., un garçon m'a obligée à avoir un contact sexuel, alors que je ne le voulais pas, en faisant des pressions sur moi, en me harcelant, en menaçant d'utiliser la force ou en utilisant la force physique; Lavoie & Vézina, 2002). Les programmes de prévention de la violence dans les relations amoureuses des adolescents et de promotion des relations égalitaires, dont le VIRAJ et le PASSAJ au Québec, sont importants puisque la littérature mentionne qu'une histoire de violence dans les relations amoureuses à l'adolescence peut présager des relations violentes futures (Lavoie, Hotton-Paquet, Laprise, & Joyal-Lacerte, 2009; Lavoie, Pacaud, Roy, & Lebossé, 2007). Ensuite, la troisième hypothèse, laquelle était que la proportion d'inceste fraternel serait plus élevée que la proportion d'inceste commis

par un parent ou un beau-parent envers son enfant, est infirmée par les résultats de notre étude. Au contraire, dans notre échantillon, la proportion d'inceste commis par un parent ou un beau-parent envers son enfant (8,9 %) était plus élevée que celle d'inceste fratriel (5,3 %). Les résultats de notre étude suggèrent tout de même que l'inceste fratriel serait plus présent que l'on pense considérant que la proportion obtenue dans notre échantillon est plus élevée que celle retrouvée dans les données des services de police du Québec (MSPQ, 2015). Dans un autre ordre d'idées, le lien de sang qui unissait la victime et l'auteur d'agression sexuelle dans notre échantillon ne semblait pas être un obstacle à la perpétration d'un délit à caractère sexuel. En effet, les victimes d'inceste fratriel étaient plus souvent agressées sexuellement par un frère ou une sœur issus de leurs deux mêmes parents (et non un demi-frère ou une demi-sœur), alors que les victimes d'inceste commis par un parent ou beau-parent l'étaient plus souvent par un père ou une mère (et non un beau-père ou une belle-mère). Finalement, la quatrième hypothèse, laquelle stipulait que la proportion de femmes auteures d'agression sexuelle serait plus élevée que celle dans les données provenant des services de police du Québec et de la littérature scientifique, peut difficilement être confirmée ou infirmée par les résultats de notre étude. Dans notre échantillon, seulement 1,5 % des agressions sexuelles impliquait des femmes adultes, ce qui est nettement en deçà du taux de prévalence qui est avancé par deux importantes et récentes méta-analyses (Cortoni & Hanson, 2005; Cortoni et al., 2009). Cependant, pour diverses raisons dont le fait que le Tumblr « Je connais un violeur » était destiné aux filles et aux femmes principalement et était de nature féministe, peu de personnes de sexe masculin, plus susceptibles d'avoir été agressés sexuellement par une femme, ont rédigé

un témoignage. De fait, notre échantillon était composé de seulement 40 personnes de sexe masculin. Quoi qu'il en soit, la majorité des victimes agressées sexuellement par une femme adulte étaient âgées de 12 ans et moins, ce qui concorde avec les études rapportant que les femmes auteures d'agression sexuelle seraient plus susceptibles d'agresser sexuellement des enfants (Bunting, 2007; Rudin et al., 1995; Saradjian, 2010). Toutes les victimes d'âge prépubère connaissaient la femme qui les a agressées et la moitié des cas d'agression sexuelle étaient de nature intrafamiliale. La littérature scientifique rapporte d'ailleurs que les crimes de nature sexuelle des femmes sont souvent de cette nature (Colson et al., 2013; Faller, 1987; Miccio-Fonseca, 2000).

Concernant le deuxième objectif de l'étude, bien que la majorité des victimes d'agression sexuelle de notre échantillon n'aient jamais dénoncé l'auteur de leur agression sexuelle, le contexte dans lequel les comportements d'agression sexuelle surviennent semble partager plusieurs caractéristiques des actes connus des services de police du Québec (MSPQ, 2015). De fait, tout comme les résultats de notre étude, l'auteur d'agression sexuelle est dans la majorité des cas connu de la victime et les agressions sexuelles ont lieu le plus souvent dans une résidence privée (MSPQ, 2006, 2013, 2015). En effet, selon le MSPQ (2006), près de huit victimes sur dix connaissent l'auteur de leur agression sexuelle et sept victimes sur dix sont agressées sexuellement dans une résidence privée. Les résultats de notre étude indiquent que plus de neuf victimes sur dix connaissaient l'auteur de leur agression sexuelle et que huit victimes sur dix ont été agressées sexuellement dans une résidence privée. La comparaison des résultats de notre

étude avec les données des services de police du Québec doit cependant être considérée avec prudence. En effet, parce que notre échantillon est composé à 93,9 % de victimes de sexe féminin, notre étude donne, à quelques exceptions près, le portrait descriptif unique des auteurs d'agression sexuelle à l'endroit de victimes de sexe féminin et du contexte dans lequel les agressions sexuelles à l'endroit de ces mêmes victimes surviennent. Il s'avère du coup difficile de comparer des données statistiques officielles recueillies pour les deux sexes aux résultats sexués de notre étude.

Forces et faiblesses de l'étude

Notre étude se démarque principalement par son originalité dans le domaine des agressions sexuelles, car plutôt que d'étudier les données des services de police ou des enquêtes populationnelles, nous nous sommes intéressés à dresser un portrait descriptif des auteurs d'agression sexuelle et du contexte dans lequel les agressions sexuelles surviennent à partir de témoignages spontanés et anonymes de victimes d'agression sexuelle retrouvés sur Internet. Cette approche est novatrice et constitue du coup une force de l'étude, en plus du nombre considérable de témoignages analysés.

L'utilisation de témoignages de victimes d'agression sexuelle retrouvés sur Internet comporte cependant son lot de faiblesses. En effet, étant donné le caractère anonyme du Tumblr « Je connais un violeur », il a d'abord été impossible de vérifier si les témoignages étaient authentiques ou bien si les informations dévoilées par les victimes étaient représentatives de la réalité. Le nombre considérable de données manquantes dans les

témoignages est aussi une faiblesse de notre étude. Pour cette raison, les variables « Présence d'alcool lors de l'incident d'agression sexuelle » et « Présence de violence physique perpétrée à l'endroit de la victime dans le cadre des comportements d'agression sexuelle » n'ont pas pu être étudiées. Les résultats de notre étude ne peuvent pas non plus être généralisés à une population cible, car on ne connaît pas la provenance des victimes d'agression sexuelle qui ont rédigé un témoignage. Il appert de rappeler de nouveau que le Tumblr « Je connais un violeur » a été lancé par une militante féministe et s'adressait aux filles et aux femmes en particulier. Par conséquent, les résultats de notre étude donnent, à quelques exceptions près, le portrait descriptif unique des auteurs d'agression sexuelle à l'endroit de victimes de sexe féminin.

Les résultats de notre étude suggèrent tout de même l'utilité et la représentativité des données statistiques officielles concernant les agressions sexuelles à l'endroit de victimes de sexe féminin. Enfin, il serait pertinent que les études ultérieures basées sur des témoignages de victimes d'agression sexuelle retrouvés sur Internet se poursuivent et se concentrent plus particulièrement sur les victimes de sexe masculin, car celles-ci seraient plus réticentes que les victimes de sexe féminin à dénoncer l'auteur de leur agression sexuelle aux services de police (Hébert et al., 2009; London et al., 2008).

Conclusion

L'objectif premier de cette étude était de dresser un portrait des auteurs d'agression sexuelle et du contexte dans lequel les agressions sexuelles surviennent à partir de témoignages spontanés et anonymes de victimes d'agression sexuelle retrouvés sur Internet. Un second objectif était de comparer les résultats de notre étude aux données des services de police du Québec.

Pour ce qui est du premier objectif de l'étude, les résultats montrent, d'une part, que l'auteur d'agression sexuelle est dans la majorité des cas connu de la victime et que le lien le plus souvent retrouvé avec sa victime est le partenaire amoureux passé ou actuel. D'autre part, contrairement à ce qui était attendu, la proportion d'inceste fraternel n'est pas plus élevée que la proportion d'inceste commis par un parent ou un beau-parent envers son enfant. De plus, dans notre échantillon, seulement 1,5 % des agressions sexuelles impliquait des femmes adultes, ce qui est nettement plus faible que les données provenant des services de police du Québec et de la littérature scientifique. Concernant le deuxième objectif de l'étude, bien que la majorité des victimes d'agression sexuelle de notre échantillon n'aient jamais dénoncé l'auteur de leur agression sexuelle, le contexte dans lequel les comportements d'agression sexuelle surviennent semble partager plusieurs caractéristiques des actes connus des services de police du Québec. En effet, l'auteur d'agression sexuelle est dans la majorité des cas connu de la victime et les agressions sexuelles ont lieu le plus souvent dans une résidence privée.

Les recherches futures dans le domaine des agressions sexuelles pourront permettre de dresser un portrait descriptif plus juste des auteurs d'agression sexuelle et du contexte dans lequel les agressions sexuelles surviennent. Cela dit, ces informations pourront être utilisées pour dissiper les mythes associés aux agressions à caractère sexuel dans la population générale et encourager les victimes à dénoncer l'auteur de leur agression sexuelle aux services de police.

Références

- Ascherman, L. I., & Safier, E. J. (1990). Sibling incest: A consequence of individual and family dysfunction. *Bulletin of the Menninger Clinic*, 54(3), 311-323.
- Association des Centres jeunesse du Québec (ACJQ). (2000). *Guide d'intervention lors d'allégations d'abus sexuels envers les enfants*. Montréal : Auteur.
- Association des Centres Jeunesse du Québec (ACJQ). (2008). *Plan national de formation. Module 203 : abus sexuels : évaluation et orientation*. Montréal : Auteur.
- Baril, M., Bettey, M. J., & Viau, L. (1989). *Les agressions sexuelles avant et après la réforme de 1983 : une évaluation des pratiques dans le district judiciaire de Montréal*. Montréal : Centre international de criminologie comparée et faculté de droit.
- Beitchman, J. H., Zucker, K. J., Hood, J. E., DaCosta, G. A., & Akman, D. (1991). A review of the long-term effects of child sexual abuse. *Child Abuse and Neglect*, 16(1), 101-118. doi: 10.1016/0145-2134(92)90011-F
- Bernard-Bonnin, A. C., Hébert, M., Daignault, I. V., & Allard-Dansereau, C. (2008). Disclosure of sexual abuse, and personal and familial factors as predictors of post-traumatic stress disorder symptoms in school-aged girls. *Paediatrics and Child Health*, 13(6), 479-486.
- Brennan, S. (2006). Sibling incest within violent families: Children under 12 seeking nurture. *Health Sociology Review*, 15(3), 287-292. doi: 10.5172/hesr.2006.15.3.287
- Brennan, S., & Taylor-Butts, A. (2008). *Les agressions sexuelles au Canada 2004-2007*. Ottawa : Statistique Canada.
- Bunting, L. (2007). Dealing with a problem that doesn't exist? Professional responses to female perpetrated child sexual abuse. *Child Abuse Review*, 16(4), 252-267. doi: 10.1002/car.982
- Caffaro, J. V. (2014). *Sibling abuse trauma: Assessment and intervention strategies for children, families, and adults* (2^e éd.). New York, NY: Routledge.
- Caffaro, J. V., & Conn-Caffaro, A. (2005). Treating sibling abuse families. *Aggression and Violent Behavior*, 10(5), 604-623. doi: 10.1016/j.avb.2004.12.001

- Caffaro-Rouget, A., Lang, R. A., & Van Santen, V. (1989). The impact of child sexual abuse on victim's adjustment. *Annals of Sex Research*, 2(1), 29-47. doi: 10.1177/107906328900200102
- Canavan, M. C., Meyer, W. J., & Higgs, D. C. (1992). The female experience of sibling incest. *Journal of Marital and Family Therapy*, 18(2), 129-142. doi: 10.1111/j.1752-0606.1992.tb00924.x
- Carlson, B., Maciol, K., & Schneider, J. (2006). Sibling incest: Reports from forty-one survivors. *Journal of Child Sexual Abuse*, 15(4), 19-35. doi:10.1300/J070v15n04
- Caspi, J. (2011). *Sibling aggression: Assessment and treatment*. New York, NY: Springer Publishing Company.
- Centre national d'information sur la violence dans la famille. (1994). *Les agressions sexuelles entre frères et sœurs : guide à l'intention des parents*. Ontario : Division de la prévention de la violence familiale, Santé Canada.
- Colson, M. H., Boyer, L., Baumstarck, K., & Louondou, A. D. (2013). Female sex offenders: A challenge to certain paradigms. Meta-analysis. *Sexologies*, 22(4), 109-117. doi: 10.1016/j.sexol.2013.05.002
- Cortoni, F., & Hanson, R. K. (2005). *A review of the recidivism rates of adult female sexual offenders*. Ottawa : Correctional Service Canada. Repéré à <http://www.csc-scc.gc.ca/research/r169-eng.shtml>
- Cortoni, F., Hanson, R. K., & Coache, M. E. (2009). Les délinquantes sexuelles : prévalence et récidive. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, LXII, 319-337.
- Cotter, A., & Beaupré, P. (2014). *Les infractions sexuelles commises contre les enfants et les jeunes déclarées par la police au Canada, 2012*. Ottawa : Statistique Canada.
- Cyr, M., Wright, J., McDuff, P., & Perron, A. (2002). Intrafamilial sexual abuse: Brother-sister incest does not differ from father-daughter and stepfather-stepdaughter incest. *Child Abuse and Neglect*, 26(9), 957-973. doi: 10.1016/S0145-2134(02)00365-4
- Denov, M. (2003). The myth of innocence: Sexual scripts and the recognition of child sexual abuse by female perpetrators. *Journal of Sex Research*, 40(3), 1-12. doi: 10.1080/00224490309552195

- Dube, S. R., Anda, R. F., Whitfield, C. L., Brown, D. W., Felitti, V. J., Dong, M., & Giles, W. H. (2005). Long-term consequences of childhood sexual abuse by gender of victim. *American Journal of Preventing Medicine*, 28(5), 430-438. doi: 10.1016/j.amepre.2005.01.015
- Faller, K. C. (1987). Women who sexually abuse children. *Violence and Victims*, 2(4), 263-276.
- Finkelhor, D. (1980). Sex among siblings: A survey on prevalence, variety, and effects. *Archives of Sexual Behavior*, 9(3), 171-194.
- Finkelhor, D. (1994). The international epidemiology of child sexual abuse. *Child Abuse and Neglect*, 18(5), 409-417. doi: 10.1016/0145-2134(94)90026-4
- Finkelhor, D., & Baron, L. (1986). High-risk children. Dans D. Finkelhor (Éd.), *A sourcebook on child sexual abuse* (pp. 60-88). Beverly Hills, CA: Sage Publications Inc.
- Finkelhor, D., & Hotaling, G. T. (1984). Sexual abuse in the national incidence study of child abuse and neglect. *Child Abuse and Neglect*, 8(1), 23-33. doi: 10.1016/0145-2134(84)90046-2
- Finkelhor, D., Hotaling, G. T., Lewis, I. A., & Smith, C. (1990). Sexual abuse in a national survey of adult men and women: Prevalence, characteristics, and risk factors. *Child Abuse and Neglect*, 14(1), 19-28. doi: 10.1016/0145-2134(90)90077-7
- Finkelhor, D., Ormrod, R., & Chaffin, M. (2009). *Juveniles who commit sex offenses against minors*. U.S. Department of Justice. Repéré à <http://www.unh.edu/ccrc/pdf/CV171.pdf>
- Ford, H. (2006). *Women who sexually abuse children*. Chichester, UK: John Wiley & Sons, Ltd.
- Gannon, T. A., & Cortoni, F. (2010). Female sexual offenders: Theory, assessment and treatment - An introduction. Dans T. A. Gannon & F. Cortoni (Éds), *Female sexual offenders: Theory, assessment and treatment* (pp. 1-8). New York: John Wiley & Sons Ltd.
- Gouvernement du Canada. (2009). *Code criminel*, L.R.C. 1985, c. C-46.
- Gouvernement du Québec. (2001). *Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle*. Québec, Canada : Publications du Gouvernement du Québec.

- Grayston, A. D., & De Luca, R. V. (1999). Female perpetrators of child sexual abuse: A review of the clinical and empirical literature. *Aggression and Violent Behavior, 4*(1), 93-106. doi: 10.1016/S1359-1789(98)00014-7
- Hanson, R. F., Resnick, H. S., Saunders, B. E., Kilpatrick, D. G., & Best, C. (1999). Factors related to the reporting of childhood rape. *Child Abuse and Neglect, 23*(6), 559-569. doi: 10.1016/S0145-2134(99)00028-9
- Harris, D. A. (2010). Theories of female sexual offending. Dans F. Cortoni & T. A. Gannon (Éds), *Female sexual offenders: Theory, assessment and treatment* (pp. 31-51). New York: John Wiley & Sons Ltd.
- Hébert, M. (2011). Les profils et l'évaluation des enfants victimes d'agression sexuelle. Dans M. Hébert, M. Cyr, & M. Tourigny (Éds), *L'agression sexuelle envers les enfants, Tome 1* (pp. 156-204). Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Hébert, M., Tourigny, M., Cyr, M., McDuff, P., & Joly, J. (2009). Prevalence of childhood sexual abuse and timing of disclosure in a representative sample of adults from the province of Quebec. *Canadian Journal of Psychiatry, 54*(9), 631-636.
- Hébert, M., Tremblay, C., Parent, N., Daignault, I. V., & Piché, C. (2006). Correlates of behavioral outcomes in sexually abused children. *Journal of Family Violence, 21*(5), 287-299. doi: 10.1007/s10896-006-9026-2
- Hetherton, J. (1999). The idealization of women: Its role in the minimization of child sexual abuse in females. *Child Abuse and Neglect, 23*(2), 161-174. doi: 10.1016/S0145-2134(98)00119-7
- Kendall-Tackett, K. A., Williams, L. M., & Finkelhor, D. (1993). Impact of sexual abuse on children: A review and synthesis of recent empirical studies. *Psychological Bulletin, 113*(1), 164-180. doi: 10.1037/0033-2909.113.1.164
- Krienert, J., & Walsh, J. (2011). Sibling sexual abuse: An empirical analysis of offender, victim, and event characteristics in national incident-based reporting system (NIBRS) data, 2000-2007. *Journal of Child Sexual Abuse, 20*(4), 353-372. doi: 10.1080/10538712.2011.588190
- Lafortune, D., Proulx, J., & Tourigny, M. (2010). Les adultes et les adolescents auteurs d'agression sexuelle. Dans M. Le Blanc & M. Cusson (Éds), *Traité de criminologie empirique* (4^e éd., pp. 305-336). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Laredo, C. M. (1982). Sibling incest. Dans S. M. Sgroi (Éd.), *Handbook of clinical intervention in child sexual abuse* (pp. 177-189). New York, NY : Lexington Books.

- Lavoie, F., Hotton-Paquet, V., Laprise, S., & Joyal-Lacerte, F. (2009). VIRAJ : *Programme de prévention de la violence dans les relations amoureuses chez les jeunes et de promotion des relations égalitaires*. Guide d'animation. ISBN 978-2-9801676-90 (2e édition, 2009, PDF) / ISBN 978-2-9801676-8-3 (2e édition, 2009, relié). Québec : Université Laval, 134 pages.
- Lavoie, F., Pacaud, M.-C., Roy, M., & Lebossé, C. (2007). *Programme PASSAJ : Programme de prévention et de promotion traitant de la violence dans les relations amoureuses et du harcèlement sexuel auprès des jeunes de 16-17 ans*. ISBN 13 978-2-9801676-6-9 (2^e éd. rév., 2007). Québec : Université Laval, 193 pages.
- Lavoie, F., & Vézina, L. (2002). Violence dans les relations amoureuses à l'adolescence. Dans Collection la santé et le bien-être (Éd.), *Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1999* (pp. 471- 484). Ste-Foy : Les Publications du Québec.
- London, K., Bruck, M., Ceci, S. J., & Shuman, D. W. (2005). Disclosure of child sexual abuse: What does the research tell us about the ways than children tell? *Psychology Public Policy and Law*, 11(1), 194-226. doi: 10.1037/1076-8971.11.1.194
- London, K., Bruck, M., Wright, D. B., & Ceci, S. J. (2008). Review of the contemporary literature on how children report sexual abuse to others: Findings, methodological issues, and implications for forensic interviewers. *Memory*, 16(1), 29-47. doi: 10.1080/09658210701725732
- Maddock, J. W., & Larson, N. R. (1995). *Incestuous families: An ecological approach to understanding and treatment*. New York, NY: W. W. Norton & Company.
- Mathews, R., Matthews, J. K., & Speltz, K. (1989). *Female sexual offenders: An exploratory study*. Orwell: The Safer Society Press.
- Mennen, F. E., & Meadow, D. (1995). The relationship of abuse characteristics to symptoms in sexually abused girls. *Journal of Interpersonal Violence*, 10(3), 259-279. doi: 10.1177/088626095010003002
- Miccio-Fonseca, L. C. (2000). Adult and adolescent female sex offenders: Experiences compared to other female and male sex offenders. *Journal of Psychology and Human Sexuality*, 11(3), 75-88. doi: 10.1300/J056v11n03_08
- Ministère de la Sécurité publique du Québec (MSPQ). (2006). *Les agressions sexuelles au Québec – Statistiques 2004*. Ste-Foy, Québec : Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité.

Ministère de la Sécurité publique du Québec (MSPQ). (2013). *Infractions sexuelles au Québec : faits saillants*. Document consulté le 15 juillet 2015 à http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Faits_saillants_agressions_sexuelles_2012.pdf

Ministère de la Sécurité publique du Québec (MSPQ). (2015). *Infractions sexuelles au Québec : faits saillants*. Document consulté le 15 juillet 2015 à http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/agressions_sexuelles/2013/infractions_sexuelles_2013.pdf

Morrill, M. (2014). Sibling sexual abuse: An exploratory study of long-term consequences for self-esteem and counseling considerations. *Journal of Family Violence*, 29(2), 205-213. doi: 10.1007/s10896-013-9571-4

Morrow, K. B., & Sorell, G. T. (1989). Factors affecting self-esteem, depression, and negative behaviors in sexually abused female adolescents. *Journal of Marriage and the Family*, 51(3), 677-686.

Paolucci, E. O., Genuis, M. L., & Violato, C. (2001). A meta-analysis of the published research of the effects of child sexual abuse. *Journal of Psychology: Interdisciplinary and Applied*, 135(1), 17-36. doi: 10.1080/00223980109603677

Pereda, N., Guilera, G., Forns, M., & Gómez-Benito, J. (2009). The prevalence of child sexual abuse in community and student samples: A meta-analysis. *Clinical Psychology Review*, 29(4), 328-338. doi: 10.1016/j.cpr.2009.02.007.

Perreault, S., & Brennan, S. (2010). *La victimisation criminelle au Canada, 2009*. Ottawa : Statistique Canada.

Proulx, J., Cusson, M., & Ouimet, M. (1999). *Les violences criminelles*. Ste-Foy : Presses de l'Université Laval.

Putnam, F. W. (2003). Ten-year research update review: Child sexual abuse. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 42(3), 269-278. doi: 10.1097/00004583-200303000-00006

Public Works and Government Services Canada. (2013). *Public Opinion Research: Standards and Best Practice*. Document consulté le 15 juillet 2015 à <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rop-por/rapports-reports/telephone/etape-stage-01-eng.html>, retrieved on June 26, 2015

Rimsza, M. E., Berg, R. A., & Locke, C. (1988). Sexual abuse: Somatic and emotional reactions. *Child Abuse and Neglect*, 12(2), 201-208. doi: 10.1016/0145-2134(88)90028-2

- Robertello, G., & Terry, K. J. (2007). Can we profile sex offender? A review of sex offender typologies. *Aggression and Violent Behavior, 12*(5), 508-518. doi: 10.1016/j.avb.2007.02.010
- Rudd, J. M., & Herzberger, S. D. (1999). Brother-sister incest-father-daughter incest: A comparison of characteristics and consequences. *Child Abuse and Neglect, 23*(9), 915-928. doi: 10.1016/S0145-2134(99)00058-7
- Rudin, M. M., Zalewski, C., & Bodmer-Turner, J. (1995). Characteristics of child sexual abuse victims according to perpetrator gender. *Child Abuse and Neglect, 19*(8), 963-973. doi: 10.1016/0145-2134(95)00058-G
- Saradjian, J. (2010). Understanding the prevalence of female-perpetrated sexual abuse and the impact of that abuse on victims. Dans T. A. Gannon & F. Cortoni (Éds), *Female sexual offenders: Theory, assessment and treatment* (pp. 9-30). Chichester, UK: Wiley-Blackwell.
- Saradjian, J., & Hanks, H. (1996). *Women who sexually abuse children: From research to clinical practice*. New York, NY: John Wiley & Sons, Ltd.
- Stoltenborgh, M., van IJzendoorn, M. H., Euser, E. M., & Bakermans-Kranenburg, M. J. (2011). A global perspective on child sexual abuse: Meta-analysis of prevalence around the world. *Child Maltreatment, 16*(2), 79-101. doi: 10.1177/1077559511403920
- Tjaden N. J., & Thoennes, N. (2006). *Extent, nature, and consequences of rape victimization*. Washington, DC: National Institute of Justice, and Atlanta, Centers for Disease Control and Prevention.
- Vandiver, D. M., & Walker, J. T. (2002). Female sex offenders: An overview and analysis of 40 cases. *Criminal Justice Review, 27*(2), 284-300. doi: 10.1177/073401680202700205
- Wagner, W. G. (1991). Brief term psychological adjustment of sexually abused children. *Child Study Journal, 21*(4), 263-276.
- Wiehe, V. (1990). *Sibling abuse: Hidden physical, emotional and sexual trauma*. New York, NY: Lexington Books.
- Worling, J. R. (1995). Adolescent sibling-incest offenders: Differences in family and individual functioning when compared to adolescent nonsibling sex offenders. *Child Abuse and Neglect, 19*(5), 633-643. doi: 10.1016/0145-2134(95)00021